Image not found or type unknown

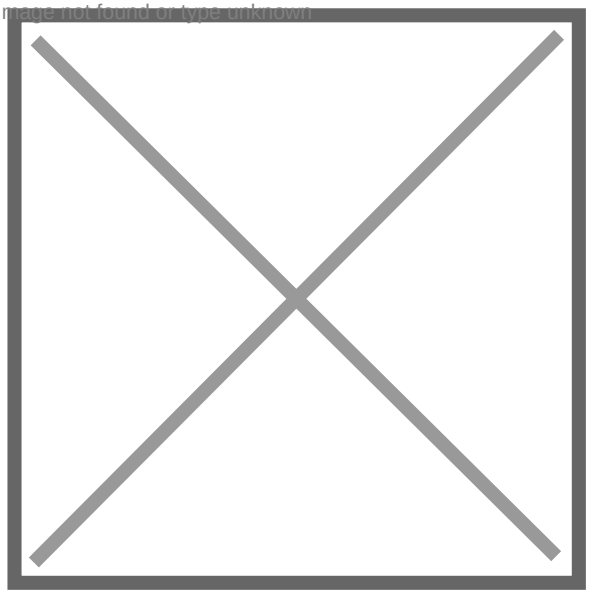

Eurocach, Gagner de l'argent sur internet

Par **Iroise77_old**, le **24/06/2007** à **08:19**

Voilà depuis plusieurs mois, je suis blessé à la cheville et cela m'enpêche de travailler pour financer mes études, mais à la rigueur là n'est pas la question. Mais en cherchant sur internet, j'ai trouvé des sites qui proposent de gagner de l'argent facilement sur internet, on gagne environ 25€ par mail répondu, j'avais plusieurs questions, tout d'abord est-ce que ceci est légal, car je ne voudrais pas me mettre hors-la-loi, cela me semble légal mais je préfèrerais avoir la réponse de professionels. Ensuite cet argent gagné est-il soumis aux lois de l'imposition, sur les sites ils mettent que cela dépend de la somme, du temps que cela fait... Mais je n'ai pas tout saisi si cela pouvait être plus clair cela m'aiderais à comprendre dans quoi je m'engage.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.
Si vous avez besoin de l'adresse d'un site pour comprendre, je vous le ferais passé.

Par **Dinah**, le **24/06/2007** à **16:35**

Bonjour.

Il faut bien avoir en tête que la grande majorité des sites internet qui proposent de gagner facilement de l'argent sont purement et simplement des arnaques. Peut-être en existent-ils des sérieux (ce dont je doute entre nous), mais tout dépend du travail qui vous est demandé, et du cadre légal.
Pour être fixé, peut-être pouvez-vous me donner le nom du site auquel vous faites allusion ?

A mon avis, si vraiment le site est légal, et si vraiement vous gagnez de l'argent par ce biais,

je pense que vous serez imposable sur les sommes gagnées dès lors qu'il s'agira d'un véritable emploi, avec signature d'un contrat de travail.

Si vous le souhaitez, je me renseignerai sur le site en question et vous dirai quoi, mais j'ai peu d'espoir sur le bénéfice que vous pourrez en tirer. Après, libre à vous de tenter le coup, mais l'arnaque est sûrement au bout du chemin...

Par **Iroise77_old**, le **24/06/2007** à **20:00**

non en fait c'est sur que l'on peut gagner de l'argent, je n'en doute pas car en fait cela repose sur le fait que tout le monde veut gagner de l'argent, en fait on vend un kit pour créer un site qui permlet de gagner de l'argent et ainsi de suite...
je vous donne l'adresse car c'est très difficile à expliquer clairement.
http://www.eurocach.com/

voilà je vous remercie de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **24/06/2007** à **20:52**

Bonjour.

N'allez surtout pas croire que ce système vous permet de gagner de l'argent en toute légalité, et en toute facilité.

Les sîtes internets en la matière sont trés nombreux et ils proposent tous la même méthode...

Cette méthode est trés connue, en conséquence:

-Je ne vois vraiment pas l'interêt d'acheter le pack pour avoir une méthode que vous connaissez surement déjà (en tout cas moi je la connait).

-Ensuite, depuis quelques temps déjà, je plaide contre ce système qui pour moi s'assimile trés exactement à de l'escroquerie.

-Enfin, les gains d'argent ne sont vraiment pas garantis..Autant, ce système a bien marché durant ces dernières années, autant aujourd'hui, cela ne marche plus du tout, du moins à mon avis.

Par **lulu1789_old**, le **25/06/2007** à **00:07**

moi je connais la méthode, elle marche très bien pour gagner de l'argent, mais je voudrais savoir si elle est vraiment légal comme ce que demandait Iroise77, et si oui dans quelle mesure ou circonstances doit-on déclarer cet argent?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Autre chose, l'argent gagné grâce aux casinos en ligne est imposable dans quelle circonstances?

Par **Dinah**, le **25/06/2007** à **11:43**

Bonjour.

Concernant le site eurocash, je persiste en pensant qu'il ne s'agit que d'une arnaque. Il semble d'ailleurs que vous devez au préalable acheter un Kit, et j'ai le sentiment que la procédure d'achat de celui-ci est l'occasion pour les personnes qui sont derrière tout ça d'obtenir vos coordonnées bancaires, et de s'en servir pour des trafics en tout genre.

S'agissant maintenant des casinons en ligne, sachez qu'en France toutes les formes de paris par Internet sont strictement illégales.

Par **lulu1789_old**, le **25/06/2007** à **12:30**

merci beaucoup pour les casinos je ne savais pas.
Moi la transaction s'est très bien passé, les transferts se font par paypal, il n'y a donc aucun risque à ce niveau là.
Par contre, personne ne répond exactement à notre question sur la légalité de cette procédure, pour moi ce n'est pas de l'escroquerie puisque l'on permet réellement de gagner de l'argent, mais est-ce vraiment légal ca je ne sais pas et j'aimerais vraiment savoir.

Par **MouToN_old**, le **26/07/2007** à **22:27**

De ma part, je suis aussi tres interessé par ce site.. et si tu crois vraiment que l'on peut y gagner de l'argent en leurs faisant confiance.. tu dois aussi pouvoir leur faire confiance quand ils mettent dans leur F.A.Q. "*lors voila une des questions les plus fréquemment posées et cela est normal*
*oui ce système et légal car ce n'est pas un système pyramidale comme beaucoup d'entre vous peuvent le croire. Il faut par contre expliquer en détail ce que le *prospect va acheter.*
** client potentiel"*
Maintenant reflechis sur quoi je te pose et repond moi:
-Quel genre de mail doit-on envoyé? (un mail a 25€ comme même)
-A qui? (mineur ou majeur?)
Mais pour moi, la plus grande question est:
-Pourquoi acheterons nous un kit a 25€ qui sera remboursé au 1er mail? cela n'a aucun sens pour moi! Autant le donner gratuitement non?

Par **Capucine63_old**, le **09/08/2007** à **17:57**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

J'ai été aussi très intéressée par Eurocach. J'ai même failli me laisser tenter. Mais comme je suis curieuse et entêtée de nature, j'ai cherché plus loin et j'ai trouvé plusieurs sites Internet :

- Eurocach.com
- monjobalamaison.ifrance.com
- gagneuro-facile.ifrance.com
- whf.1f1.fr/bibip255@yahoo.fr

Il se trouve que ces sites ont tous la même publicité mot pour mot !!! Franchement, ça me paraît louche. Depuis, je crois dur comme fer qu' **Eurocach est une arnaque** en bonne et due forme même si l'on doit payer par l'intermédiaire d'un compte Paypal.

De nos jours, les escrocs trouvent toutes les manières possibles et inimaginables pour gagner de l'argent. D'autant plus que l'argent ne se gagne pas facilement.

Je le dis et le redis : EUROCACH EST UNE ARNAQUE !

Par **poupee_russe92**, le **09/08/2007** à **18:21**

C'est de l'arnaque et illégal selon moi!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés